

INVESTISSEZ DANS L'AVENIR AVEC NOUS !

Taxe d'apprentissage

Aux côtés des partenaires sociaux et des pouvoirs publics, le Cnam est mobilisé pour l'apprentissage en faveur de l'emploi des jeunes et pour innover en matière de pédagogie de l'alternance.

Comment nous soutenir ?

1 Téléchargez les listes de nos formations:

habilités hors quota (catégories A et B)
habilités au quota

Téléchargez la liste des principaux organismes

2 **collecteurs.** (saisie de l'affectation de votre taxe en ligne sur les sites concernés).

Notice explicative TA

3 (en ligne ou sur papier).

4 **Informez-nous en remplissant le formulaire de promesse de versement.**

Nos priorités stratégiques

Des formations d'excellence qui répondent à vos besoins

De bac à bac+8, l'offre du Cnam couvre de nombreux secteurs d'activité et différents métiers et fonctions. Le Cnam forme des jeunes et des adultes partout en France mais aussi à l'étranger. Le Cnam vous accompagne dans la valorisation des compétences de vos salarié-e-s. Il est au service des acteurs du monde économique.

La réussite de tous

La réduction des inégalités dans l'enseignement supérieur est une priorité pour le Cnam. À titre d'exemple la création de l'École Vaucanson permet à des bachelier-ère-s professionnel-le-s d'accéder à une licence générale par la voie de l'apprentissage.

L'innovation pédagogique

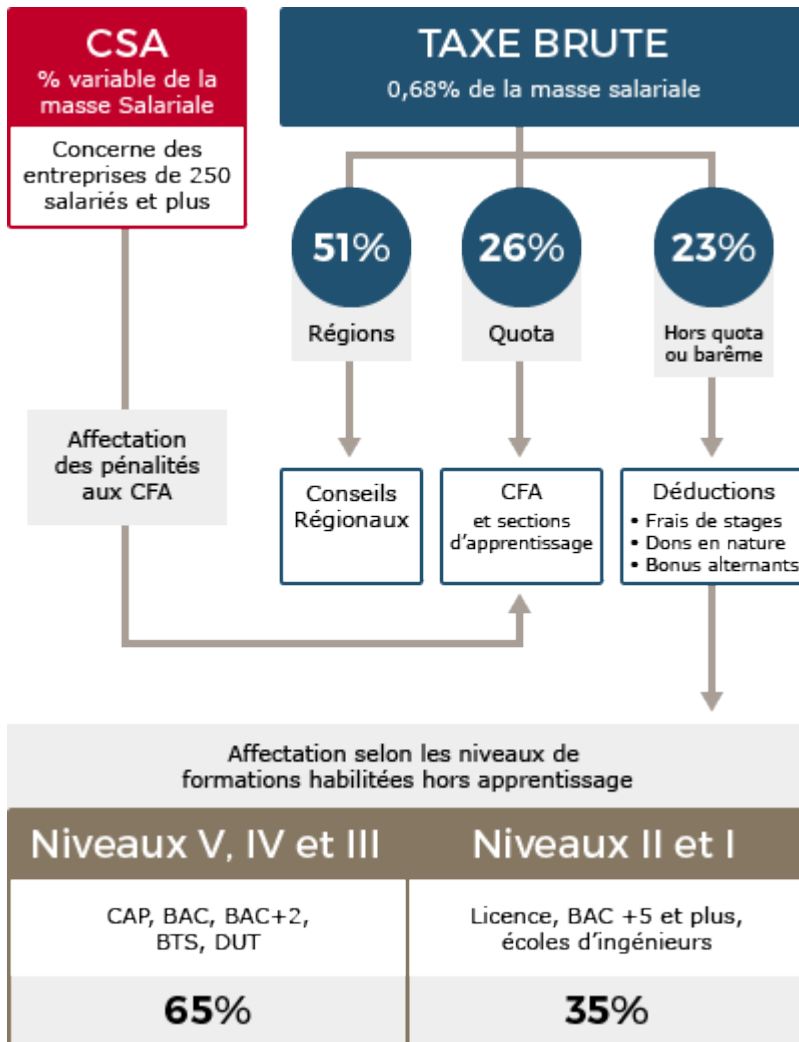
Le Cnam renouvelle ses modalités pédagogiques pour les adapter à la diversité de ses publics en développant, par exemple, les classes inversées avec pédagogie par projets. Il répond avec réactivité aux besoins en compétences des entreprises en associant l'expertise de ses enseignant-e-s-chercheur-e-s à celles d'intervenant-e-s du monde professionnel.

Le numérique au service de la formation

Une large partie de l'offre de formation du Cnam est déployée à distance en E-learning et via un espace numérique de travail. La qualité des Mooc et des Spoc du Cnam est reconnue par le grand public comme par les dirigeant-e-s de grandes entreprises ainsi que par nos interlocuteurs dans les OPCA.

Le Cnam en bref

Comprendre le mécanisme de la taxe



CSA : Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage.
(Ne concerne que les entreprises de 250 salariés et plus.)
CFA : Centre de Formation d'Apprentis

Nos trois missions

La formation professionnelle supérieure tout au long de la vie pour développer les compétences des jeunes et des adultes
La recherche scientifique et technologique pour favoriser la compétitivité des entreprises
La diffusion de la culture scientifique et technique pour transmettre, à tous.tes, le goût de l'innovation

Chiffres clés

1 000 000 d'ancien.ne.s
80 000 auditeur.rice.s
7 000 alternant.e.s
2 000 intervenant.e.s-chercheur.e.s du corps des enseignant.e.s issu.e.s du monde de l'entreprise

La force d'un réseau

Le Cnam est présent sur tout le territoire national et à l'international:
20 centres régionaux
Plus de 200 lieux d'enseignement





28 février 2019

Date limite du versement

Téléchargez la plaquette.



le cnam

**Investissez
dans l'avenir
avec nous !**

Taxe d'apprentissage

2019

Nos habilitations

Pour le quota :
CFA du Cnam
Siret 197 534 712 00017
code UAI : 0932469D

Pour le hors-quota :
Le Cnam
Siret 197 534 712 00017
code UAI : 0753471R / catégories A et B

Conservatoire national des arts et métiers